





MultiRecycle à l'EMC

L'utilisation des masques de procédure jetables entraîne sans contredit une augmentation du volume de déchets. Cet impact environnemental important nous préoccupe. C'est pourquoi l'ÉMC a fait appel à une entreprise québécoise de recyclage d'équipement de protection individuel (ÉPI).

Voici donc nos nouvelles boîtes de récupération d'ÉPI (masques de procédures, gants, blouses, visières, etc.).

Recycler l'ÉPI ? Comment est-ce possible ?

MultiRecycle va nous aider à gérer la nouvelle problématique de déchets de l'ÉPI apportée par la Covid. Voici leur processus :



Le traitement implique l'incinération de la matière et ensuite l'extraction du métal. La fibre incinérée devient de l'énergie renouvelable propre, c'est-à-dire de la vapeur qui sera utilisée pour produire de l'électricité. Pour plus de détails: https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=-KmTbHlnScw&feature=youtu.be

Continuons à nous protéger sans polluer. Merci de votre collaboration.

N.B. À noter que MultiRecycle ne semble pas associé à l'entreprise Terra Cycle qui a fait l'objet d'enquête par Radio-Canada.